

Le frère de Mohamed Merah se présente avec l'apparence d'un djihadiste à son procès, ça ne dérange personne ?

écrit par Claude t.a.l | 3 octobre 2017

☐Je coupe les cheveux et la barbe en quatre...

En ce moment, se déroule le procès d'Abdelkader Merah, le frère de Mohamed Merah.

Je ne souhaite pas dissenter sur un procès de rats.

J'en retiens seulement un aspect, celui-ci :

Le dessin d'audience, voir l'illustration ci-dessus, les photos étant interdites dans les tribunaux, tel qu'il apparaît dans le figaro.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/10/03/01016-20171003LIVWW00041-direct-proces-abdelkader-merah-mohamed-juge-complicite-assassinat.php>

Le rat avec la même barbe et les mêmes cheveux que les " combattants " de " l' état islamique ".

J'ai effectué mon service militaire (infanterie de marine), et, tous les jours, je devais me raser, et quand mes cheveux dépassaient 2 cm, crac, tondeuse !

Je n'avais été condamné à rien, soupçonné de rien, simplement j'effectuais mon devoir civique (même si ça ne me plaisait pas trop), et pourtant, crac, rasoir, tondeuse .

Le même traitement dans les prisons, ça ne serait pas le minimum exigible ?

Ce sont quand même des criminels. Ce que des générations entières d'appelés n'étaient pas .

Et pourtant : crac, rasoir, tondeuse pour nous !

Alors ?